

Hillebrand GRI**Facture F-FR-250602-76803**

En date du 31/05/2025

TVA Intracommunautaire : FR02804150787

Réf. client : SAS Benoit AYMARD

11 Rue Louis et Gaston Chevrolet
21200 - Vignoles
France**SAS Benoit AYMARD**
CLOS D'AUDHUY
46700 Lacapelle-Cabanac
France

Objet : Expéditions May/2025

Date	Nom/Description	Prix unitaire	TVA	Total
DHL DOMESTIC EXPRESS / Bordereau n°6405684283 - Nombre total de colis : 2 / Poids total : 12 kg				
30/04/2025	Demandé par: Benoit AYMARD Enlèvement 46700 Lacapelle-Cabanac (France) Livraison Bettane+Desseauve, 75008 Paris (France) V/REF: Bettane	26.83	20 %	26.83

Notes :

Exportations - article 262 I, 1° du CGI – article 15.1 de la 6ème directive TVA n°77/388 modifiée – article 146, paragraphe 1, point a) de la directive 2006/112/CE.

Livraisons en France ou en Union Européenne - assujetties à 20% de TVA).

Total HT 26.83 EUR

Montant TVA 5.37 EUR

Total TTC 32.2 EUR

Prélèvement du
30/06/2025 - 32.2 EUR

Montant restant dû 0 EUR

Date limite de règlement :

30/06/2025 (30 jours)

Moyen de règlement :

Prélèvement

DEUTSCHE BANK AG

DEUTFRPP

FR7617789000011051197700025

Le délai de paiement ne peut pas dépasser 30 jours à partir de la facturation.

Des pénalités de retard seront appliquées le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture.

Ces pénalités sont d'un montant équivalent à l'application d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au 12ème alinéa du I de l'article L441-6 est fixé à 40 euros.

Exonération de TVA selon art. 44 et 196 de la directive 2006/112/CE et art 262 I du CGI.

Hillebrand Gori France

11 Rue Louis et Gaston Chevrolet - 21200 Vignoles - France - FR62392166781

france.eshipping@hillebrandgori.com - www.eshipping.hill

.com